

La Municipalité, l'essentiel

La Municipalité a pour mission d'exécuter les décisions du Conseil communal ou général, de diriger l'administration et de gérer les affaires courantes ainsi que les biens communaux. C'est le gouvernement de la Commune.

Mode d'élection

Pour être élu·e au premier tour, il faut obtenir la majorité absolue, soit plus de 50 % des voix. S'il reste un ou plusieurs sièges à pourvoir, un second tour aura lieu.

Par voie postale

L'enveloppe doit parvenir à l'administration communale, au plus tard :
le vendredi 6 mars 2026 à 11h30

Dépôt dans la boîte aux lettres

Maison de commune, route de Mollie-Margot 4, au plus tard :
le dimanche 8 mars 2026 à 11h00

Ouverture du bureau de vote

Maison de commune, route de Mollie-Margot 4 :
le dimanche 8 mars 2026 de 10h00 à 11h00

POUR QUE VOTRE VOTE SOIT VALIDE

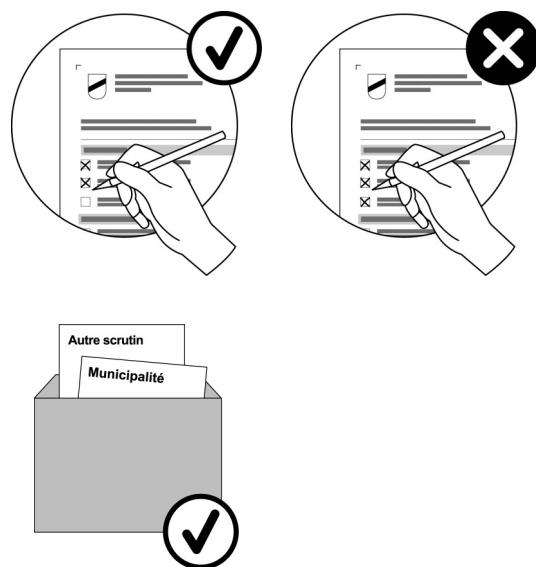
N'utilisez que le bulletin unique officiel.

Ne mettez jamais une inscription inconvenante ou étrangère à l'élection, votre bulletin serait annulé.

Ne distribuez pas plus de 5 voix.

Les bulletins comprenant plus de 5 suffrages seront considérés comme nuls.

Glissez votre bulletin de vote pour la Municipalité (1er tour) dans l'enveloppe de vote. En cas de scrutin couplé tous les bulletins de vote doivent être glissés dans la même enveloppe de vote.



COMMUNE DE SAVIGNY



1^{er} tour

Élection du 08.03.2026

Municipalité



Bulletin électoral officiel

Si votre matériel est défectueux, veuillez vous adresser de suite au Greffe municipal de votre commune de domicile pour obtenir du matériel de remplacement. Pour voter valablement, veuillez :

- ✓ respecter les consignes données au verso
- ✓ utiliser ce bulletin unique et cocher les 5 cases de votre choix

www.savigny.ch
021 781 07 30





Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
de **Savigny**

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

PLR Les Libéraux-Radicaux Savigny

- Weidmann Yenny Chantal**
Architecte EPFL, Syndique, Députée
- Métraux Daniel**
Forestier-bûcheron, Municipal
- Rochat Jean-Claude**
Electricien chef de projet, Municipal
- Aeschlimann Christian**
Biogiste, enseignant au secondaire, Municipal

PS & Sympathisant.e.s Savigny

- Félix Nicole**
Infirmière en oncologie, Municipale

⚠ Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis